



Visio de travail autour de la réforme du BPJEPS Canoë Kayak et Disciplines Associées _ 2 juin 2025

1 Travail des prérequis à la certification du BC3

Rappel : peuvent se présenter à la certification du BC3 (mise en situation professionnelle de conception, encadrement et évaluation de cycle et de séance) les candidats ayant satisfait à l'ensemble des critères de 3 supports / disciplines sur les 4 possibles (canoë kayak, kayak de mer, rafting, nage en eau vive), dont les deux épreuves de canoë kayak.

Certaines épreuves existaient déjà sur les certifications UC4, les travaux du jury seront réutilisés. D'autre méritent des précisions.

Les rédactions s'attachent à être suffisamment précises pour décrire l'épreuve et pour l'évaluer.

1.1 Démonstrations techniques incluant des exercices de sécurité en canoë kayak (classe III)

1.1.1 Epreuve de lancer de corde au cours de la démonstration technique en canoë kayak.

- Description de l'épreuve : Le ou la candidate utilise sa corde personnelle ou prépare une corde qui lui est fournie pour l'épreuve, son couteau est accessible. Il·elle lance la corde depuis le bord à un ou une nageuse en attente situé à environ dix mètres, la technique de lancer est libre. Il·elle ramène ensuite le ou la nageuse sur le bord.
- Attendus de réalisation : La corde a atteint sa cible à savoir sur le ou la nageuse ou en dessous à condition qu'il ou elle puisse la récupérer en un mouvement de brasse maximum. Les appuis sont stables et solides, la corde reste tendue, en veillant à ne pas immerger le ou la nageuse dans l'eau. Le ou la candidate tient compte des autres pratiquants-es pour ne mettre personne en danger. Il·elle n'enroule pas la corde autour de sa taille ni autour du bras ou de quel qu'autre élément de son environnement. Le ou la candidate dispose d'un seul essai.



1.2 Démonstrations techniques incluant des exercices de sécurité en rafting (classe III)

1.2.1 Retourner son raft

- Description de l'épreuve : le ou la candidate peut aménager le raft avant sa démonstration pour faciliter sa manœuvre. Le ou la candidate est seul dans son raft, sans pagaie de secours. Il crêpe son raft puis le retourne à l'endroit et remonte dedans.
- Attendus de réalisation : le ou la candidate réussit la manœuvre dans la zone définie par les évaluateurs le jour de l'épreuve. Il-elle conserve sa pagaie et rentre au bord.

1.2.2 Epreuve de lancer de corde au cours de la démonstration technique en raft.

- Description de l'épreuve : Le ou la candidate utilise sa corde personnelle ou prépare une corde qui lui est fournie pour l'épreuve, son couteau est accessible. Le ou la candidate lance la corde depuis le raft à un ou une nageuse en attente situé à une distance entre 5 et 10 mètres, la technique de lancer est libre. Il-elle ramène ensuite le ou la nageuse à bord du raft.
- Attendus de réalisation : La corde a atteint sa cible à savoir sur le ou la nageuse ou en dessous à condition qu'il ou elle puisse la récupérer en un mouvement de brasse maximum. Le ou la candidate se stabilise pour réaliser son intervention, la corde reste tendue, en veillant à ne pas immerger le ou la nageuse dans l'eau. Le ou la candidate tient compte des autres pagayeurs-euses de l'embarcation pour ne mettre personne en danger. Il-elle n'enroule pas la corde autour de sa taille ni autour du bras ou de quel qu'autre élément de son environnement. Le ou la candidate dispose d'un seul essai.

1.2.3 Réaliser un mouflage

- Description de l'épreuve :

Le candidat installe un mouflage simple avec renvoi en utilisant le matériel qu'il-elle a choisi. A l'aide de son dispositif il déplace une charge définie par les évaluateurs et dans des conditions fixées par les évaluateurs le jour de l'évaluateur.



- Attendus de réalisation : l'installation est réalisée sans hésitation, elle fonctionne de manière efficace, le déplacement de la charge est visuellement significatif.

1.2.4 Réaliser un arrêt d'urgence

- Description de l'épreuve : pendant le parcours, un des deux évaluateurs demande, sans prévenir, un arrêt de l'embarcation soit par un arrêt dès que possible, soit en indiquant le lieu précis de l'arrêt.
- Attendus de réalisation : le ou la candidate réagit rapidement, utilise la technique de son choix pour immobiliser l'embarcation à l'endroit défini par les évaluateurs.

1.3 Démonstrations techniques incluant des exercices de sécurité en nage en eau vive (classe III)

1.3.1 Epreuve de lancer de corde au cours de la démonstration technique de nage en eau vive.

- Description de l'épreuve : Le ou la candidate utilise sa corde personnelle ou prépare une corde qui lui est fournie pour l'épreuve, son couteau est accessible. Le ou la candidate lance la corde depuis son flotteur à un ou une nageuse en attente situé à une distance d'environ 5 mètres, la technique de lancer est libre. Il·elle ramène ensuite le ou la nageuse près de lui·elle ou dans un contre-courant.
- Attendus de réalisation : La corde a atteint sa cible à savoir sur le ou la nageuse ou en dessous à condition qu'il·elle puisse la récupérer en un mouvement de brasse maximum. Le ou la candidate se stabilise pour réaliser son intervention, la corde reste tendue, en veillant à ne pas immerger le ou la nageuse dans l'eau. Le ou la candidate tient compte des autres nageurs·euses pour ne mettre personne en danger. Il·elle n'enroule pas la corde autour de sa taille ni autour du bras ou de quel qu'autre élément de son environnement. Le ou la candidate dispose d'un seul essai.



1.3.2 Récupérer un nageur en difficulté

- Description de l'épreuve : dans une zone définie par les évaluateurs, le ou la candidate prend en charge un ou une nageuse (sans palme) dans une veine d'eau et réalise un parcours imposé (1 stop, 1 traversée et arrivée dans un contre) défini par les évaluateurs·rices.
- Attendus de réalisation : le parcours imposé est respecté, le ou la nageuse est mis·e en sécurité en fin de parcours.

1.4 Démonstrations techniques incluant des exercices de sécurité en kayak de mer (jusque 5 beaufort)

La nécessité d'avoir des repères en mer pour pouvoir réaliser les épreuves techniques nécessite de choisir un site en conséquence.

2 Travail autour de la certification du BC3

Les échanges amènent à poser les éléments suivants :

- Le ou la candidate produit un dossier de cycle de 4 à 6 séances fourni 15 jours avant aux évaluateurs·rices. Le bilan des séances (de la première jusqu'à la séance évaluée) est fourni aux évaluateurs·rices le jour de l'épreuve au propre.
- Pour une pertinence maximale de cette situation de certification, l'évaluation se fait à l'intérieur du cycle (séance 3, 4, 5 ou 6).
- En cas de remédiation :
 - Soit une séance suivante du cycle sert de support de certification si le délai est suffisant pour le candidat (sur les conseils de l'OF) ;
 - Soit si le cycle est terminé, le candidat retravaille, dans son intérêt, une séance qu'il propose plus tard, en maintenant une logique de continuité avec l'épreuve initiale (même public ou public proche / même site de pratique / même niveau de pratique, même discipline / même thème de séance / logique de cycle...)
- Privilégier des cycles de 5 ou 6 séances.
- Utiliser un stage (quelques journées groupées) comme support de conception et de réalisation du cycle : intéressant pour l'aspect progression pédagogique, mais ça complexifie l'organisation d'une certification de remédiation et la production de bilan (tous les bilans



**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

sont à réaliser à la suite, pendant le stage). Bien prévenir les candidats de ces contraintes afin qu'ils fassent un choix éclairé. Le fait de choisir cette forme de réalisation de la mise en situation de certification ne pourra pas excuser une insuffisance de qualité dans la réalisation des bilans, ni atténuer l'exigence des évaluateurs lors d'une éventuelle remédiation due à la complexité d'en assurer la continuité avec la séance initiale.